

LOI ALUR

La loi Alur vise l'amélioration de l'accès au droit au logement

www.amalysformations.fr



FORMATION OBLIGATOIRE !

Définition

La loi Alur est un texte officiel du gouvernement français pour faciliter l'accès au logement et favoriser un urbanisme rénové. Alur est d'ailleurs l'abrégié de : Accès au Logement et Urbanisme Rénové.

AMALYS FORMATIONS s'adapte à vos besoins. Nous vous proposons soit une formation de notre catalogue (loi Alur), soit une formation « sur -mesure » tenant compte des besoins identifiés lors d'un entretien. Tous les modules à la carte sont de 4 heures ou 7 heures et sont cumulables pour arriver au 14 heures demandées, dont les 2 heures obligatoires sur la déontologie et la non-discrimination.

Objectif Pédagogique

A l'issue de la formation, vous serez capable :

- Mettre à jour et perfectionner ses connaissances et compétences dans les domaines : juridique, économie, commercial, les domaines techniques relatifs à la construction, l'habitation, l'urbanisme, la transition énergétique, et la déontologie.

Durée

Modules de 2 heures, 4 heures ou 7 heures. Peuvent se cumuler pour atteindre les 14 heures minimum demandées par la loi.

Public visé

Tout professionnel de l'immobilier devant se conformer aux obligations du Décret 2016-173 du 18/02/2016 (titulaires de la carte professionnelle, ainsi que les négociateurs, les salariés ou indépendants)

Formation à la carte

- Se différencier des autres
- Les 10 secrets des meilleurs conseillers
- De l'estimation à l'exclusivité
- Rédaction sous sein privée 1
- Rédaction sous sein privée 2
- Réussir son évaluation
- De la prospection à la vente
- Négocier avec les acquéreurs
- Le mandat exclusif
- Fidéliser ses acquéreurs
- Déontologie et la non-discrimination
- Réglementation (Tracfin, loi Alur, Loi Hoguet, règles de l'urbanisme...)
- Financement du bien immobilier

Modalités mobilisées

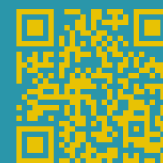
- Participative en groupe
- Méthodes variées et actives (ressources numériques, exercices, échange, QCM ...)
- Espace apprenant dédié
- Formation en présentiel
- Apports théoriques
- Support de formation
- Synthèse

FORMATIONS & ACCOMPAGNEMENTS



Nous prenons en charge la constitution et le suivi des dossiers de financement à votre OPCO (AGEFICE)

Accédez à la fiche programme



Modalités d'évaluation

Des évaluations seront proposées tout au long de la formation afin de valider le niveau de compétences acquis. Ces évaluations seront proposées sous la forme de Quiz Kahoot! ou de QCM.

Personnes en situation de handicap : Accès PMR - Entretien préalable pour définir les possibilités d'adapter l'accueil et l'accompagnement au sein de notre organisme.

Modalités d'accès

Formation inter ou intra-entreprise. Le délai d'accès à une formation est compris entre 15 jours et 1 mois, selon le calendrier de la formation.

Formation totalement finançable par votre OPCO.

Nous contacter pour plus d'informations.

Pré-requis

- Maîtriser le français oral
- Maîtriser le français écrit

AMALYS FORMATIONS - 02 51 16 22 23 - contacteamalysformations.fr
6, rue du Milan Noir 44250 Guérande